

CHARTRE DE L'ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS (CEFE)

L'Université de Jendouba s'est engagée à développer les pratiques en matière d'évaluation autour de ses activités de formations. La démarche d'évaluation se décline suivant deux processus : l'Évaluation des Formations et de la Vie Universitaire (EFVU) et l'Évaluation des Enseignements par les Étudiants (EEE). Cette démarche s'inscrit dans le cadre réglementaire en vigueur concernant les conditions d'accréditation, les procédures de contractualisation et les obligations en matière d'évaluation interne et externe. La présente charte vise à fixer un cadre à cette démarche autour des principes appliqués à l'Université de Jendouba et du rôle des acteurs afin d'en favoriser la compréhension et l'adhésion de tous.

LES PRINCIPES DE L'ÉVALUATION A L'UNIVERSITE DE JENDOUBA

Une démarche soutenant l'amélioration de la qualité des formations, des enseignements et le développement pédagogique. Les processus d'évaluation ont pour but de soutenir l'amélioration de la qualité des formations, des enseignements et le développement pédagogique de l'institution, des équipes et de chaque enseignant. Ils visent à mieux appréhender la perception des étudiants concernant les conditions d'études, la formation et les enseignements. Ils contribuent aux réflexions stratégiques de l'établissement, et appuient le pilotage des formations et le développement pédagogique. L'implication de l'ensemble de la communauté universitaire dans ces processus vise également à développer la citoyenneté académique. Une démarche reposant sur un climat de confiance. Un climat de confiance autour des processus d'évaluation nécessite de définir des règles de confidentialité qui respectent l'individu, les besoins de l'équipe pour piloter la formation et les institutions pour leur pilotage stratégique. L'anonymat est assuré lors de la collecte et du traitement des réponses des étudiants. La transparence passe par l'élaboration de procédures claires, lisibles, formalisées et partagées par l'ensemble des acteurs concernés. L'ensemble de la démarche encourage le dialogue et les échanges entre toutes les parties prenantes. Une démarche impliquant l'ensemble des acteurs. Cette démarche repose sur des pratiques qui s'adaptent à la diversité des contextes. Chaque acteur (étudiant, enseignant, service, équipe, institution) contribue par son implication à la réussite de la démarche d'évaluation. Il est important de définir le rôle et la responsabilité de chaque acteur pour créer des conditions favorables au succès de la démarche. Une démarche soutenue par l'ensemble des acteurs de l'Université de Jendouba. La coordination et la concrétisation des processus d'évaluation bénéficient d'un soutien des services. L'établissement met à disposition des enseignants et des équipes enseignantes, des ressources et des outils adaptés à la mise en place des processus

d'évaluation. Des mesures de valorisation du développement pédagogique et du pilotage de formation accompagnent la démarche.

LES ACTEURS DE L'ÉVALUATION A L'UNIVERSITE DE JENDOUBA

L'Université

L'Université soutient le déploiement de la politique d'évaluation des formations et des enseignements. Elle définit les axes stratégiques, le cadre, les principes et les moyens institutionnels concernant l'évaluation validés par le Service Universitaire Pédagogique (SUP) et le Conseil de l'université (CU). L'Université diffuse et promeut l'évaluation auprès de tous les acteurs pour montrer l'importance qu'elle y accorde. Elle propose aux composantes les moyens humains, financiers et techniques pour mettre en œuvre la démarche d'évaluation via l'appui des services centraux et communs. Elle prend en compte les résultats de ces évaluations pour sa politique institutionnelle et pour les propositions d'évolution de maquettes et de dispositifs pédagogiques qui sont discutées et soumises au vote au SUP. Elle est garante du respect des principes proposés dans la charte.

Les composantes

Les composantes soutiennent la mise en œuvre de l'évaluation dans le cadre proposé par l'Université tout en l'adaptant aux préoccupations de terrain et aux problématiques spécifiques. Elles définissent les objectifs et les moyens pour leur mise en œuvre. Elles les communiquent auprès de tous les acteurs pour assurer la promotion de la démarche, soutenir l'adhésion, assurer la lisibilité et rappeler l'importance accordée à l'évaluation. Les composantes soutiennent et valident les processus d'évaluation proposés par les équipes pédagogiques et les conseils de perfectionnement. Ces processus peuvent contribuer à l'évolution des formations. Les composantes s'assurent de la transmission des indicateurs définis par le contrat d'établissement. Elles diffusent des synthèses de l'évaluation auprès des enseignants, des étudiants et des services concernés par les formations. Elles sont garantes du respect des principes proposés dans la charte.

Les équipes pédagogiques

Les équipes pédagogiques participent activement à l'élaboration des processus et des modalités pour évaluer les formations et les enseignements. Elles s'assurent de l'implication et de l'information de l'ensemble des enseignants sur la démarche mise en œuvre. Elles contribuent à la promotion de la démarche auprès des étudiants. Elles s'engagent à rendre lisible auprès des étudiants leurs bilans et leurs synthèses d'évaluation pour soutenir l'engagement pérenne. Elles font remonter au conseil de perfectionnement les modalités d'évaluation mises en place, leurs synthèses de l'évaluation, leurs propositions d'évolution et les indicateurs institutionnels. Les enseignants relaient l'intérêt de la

démarche et des moyens auprès des étudiants pour participer aux évaluations. Ils assurent un retour auprès des étudiants pour leurs enseignements. Les équipes pédagogiques sont garantes du respect des principes proposés dans la charte.

Les services

Différents services de l'université et des établissements participent à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation dans le respect des principes proposés dans cette charte. Ils mettent à disposition des ressources et moyens humains, techniques et méthodologiques pour faciliter la coordination et la mise en œuvre. Les Directions des études et des stages. Elles coordonnent les vagues d'évaluation et collaborent avec tous les acteurs pour élaborer chaque questionnaire d'évaluation. Elles assurent la diffusion vers les étudiants pour encourager leur participation. Elles produisent et diffusent les différents rapports issus de l'évaluation pour en favoriser l'appropriation par les composantes et l'établissement. Le Service universitaire Pédagogique(SUP) impulse et soutien la mise en place de l'Evaluation des Enseignements par les Etudiants (EEE). Il propose un accompagnement, des ressources et des moyens aux acteurs pour définir et mettre en œuvre l'EEE et exploiter les résultats pour soutenir le développement pédagogique et le pilotage de la formation. Les directions des départements qui administrent la formation dans les établissements appuient cette démarche en fournissant l'ensemble des éléments et données nécessaires à sa mise en œuvre.

Les étudiants

Les étudiants participent activement à la démarche d'évaluation. Ils s'engagent à remplir les questionnaires d'évaluation qui leur sont proposés de manière constructive et bienveillante. Ils peuvent être associés à la construction et à la promotion des processus d'évaluation. Ils sont garants du respect des principes proposés dans la charte.